

Comité Conditions de mise en oeuvre de la substitution des médicaments biologiques similaires

29 avr. 2024

Contenu de la séance

1. **1. Ouverture du CST - Dr Christelle Ratignier-Carbonneil - Directrice générale de l'ANSM**
2. **3.**
2. Introduction
 1. - Rappel des règles déontologiques régissant le fonctionnement des CST et point sur les déclarations d'intérêts (DPI) - *Information (membres nommés)*
 2. - Encadrement des biosimilaires - *Information (membres nommés)*
 3. - Attendus des travaux du CST - *Information (membres nommés)*
3. **4. Auditions (France Assos Santé - Leem - Gemme - Cercle des biosimilaires - Académie nationale de Pharmacie)**
4. **5.**
6. Examen des groupes biologiques similaires par substance active (Membres nommés et personnes auditionnées : Association DMLA France - Conseil national professionnel Ophtalmologie)
 1. - Ranibizumab - *Audition / Discussion*
 2. - Aflibercept - *Audition / Discussion*

- Consultez la composition du comité
- + [Consultez les séances précédentes](#)

PUBLIÉ LE 16/09/2024

Avis de l'ANSM en date du 10/09/2024 sur les conditions de mise en oeuvre de la substitution au sein des groupes biologiques similaires ranibizumab et aflibercept

[RÉFÉRENTIELS](#) - BIOSIMILAIRES

Création d'un comité scientifique temporaire pour définir les conditions de la substitution des médicaments biosimilaires

VIE DE L'AGENCE - INSTANCES

● Documents liés

- + [Ordre du jour](#)
- + [Compte rendu](#)